

Le 8 décembre 2005

**PAR COURRIEL
ORIGINAL PAR MESSENGER**

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, place Victoria
bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande relative à la modification de certaines
conditions de service d'Hydro-Québec liées à
l'alimentation en électricité et des frais afférents
Dossier Régie : R-3535-2004
Fédération Québécoise des Municipalités**

Madame la Secrétaire,

Veillez trouver ci-joint la proposition de la Fédération Québécoise des Municipalités, produite conformément à la décision procédurale D-2005-172 rendue le 28 septembre 2005 dans le dossier mentionné en rubrique. L'original et les sept copies vous parviendront par messenger.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame la Secrétaire, l'expression de nos sentiments distingués.

Lapointe Rosenstein, S.E.N.C.R.L.

Par : 

Alexandre Sirois-Trahan
Téléphone : (514) 925-6375
Télécopieur : (514) 925-5075
alexandre.siroistrahan@lapointerosenstein.com

ASR/nc

pièce jointe

C.C. Me Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec (par courriel seulement)
Tous les intervenants (par courriel seulement)